



HAL
open science

Réflexions sur l'usage et le traitement lexicographique des emprunts à l'anglais et des officialismes dans la langue française du tourisme

Vincent Renner

► **To cite this version:**

Vincent Renner. Réflexions sur l'usage et le traitement lexicographique des emprunts à l'anglais et des officialismes dans la langue française du tourisme. Pierluigi Ligas; Paolo Frassi. *Lexiques, Identités, Cultures*, QuiEdit, pp.243-253, 2012, 978-88-6464-159-1. hal-00799933

HAL Id: hal-00799933

<https://hal.science/hal-00799933v1>

Submitted on 12 Mar 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vincent Renner

Centre de Recherche en Terminologie et Traduction

Université de Lyon

vincent.renner@univ-lyon2.fr

***Réflexions sur l'usage et le traitement lexicographique
des emprunts à l'anglais et des officialismes
dans la langue française du tourisme***

Résumé : Cet article porte sur les emprunts à l'anglais en français contemporain. Il traite des différents types de réaction suscités par leur adoption, se focalise sur le traitement par les lexicographes de ces emprunts et de leurs officialismes, et souligne à travers quelques exemples de la langue du tourisme que, dans certains cas, l'emploi d'emprunts n'est ni abusif, ni inutile.

Abstract: This article is about English borrowings in present-day French. It deals with the various types of reaction that their adoption has caused, focuses on the lexicographical treatment of these borrowings and their officialisms and, through examples drawn from the French terminology of tourism, it stresses that in some cases the use of borrowings is neither improper nor pointless.

« À toutes les époques il y a eu une poussée d'emprunts à une langue étrangère (par exemple, les italianismes au XVI^e siècle). Ce n'est pas le vocabulaire emprunté qui met la langue maternelle en péril, mais bien plutôt la contrainte de s'exprimer dans une langue étrangère imposée par certains milieux¹. »

Introduction

Le présent article traite des rapports entre lexique et culture en s'intéressant aux emprunts à l'anglais du français contemporain et en illustrant le phénomène par quelques exemples tirés de la langue du tourisme². Les emprunts à l'anglais sont généralement désignés par le terme *anglicisme*, mais il convient d'user de ce vocable avec prudence du fait de son ambivalence ; il a un contenu dénotatif stable et peut être utilisé de manière neutre pour renvoyer à tout mot étymologiquement lié à la langue anglaise, mais il se colore aussi parfois d'une connotation péjorative. C'est pour cette raison que les linguistes de l'Office québécois de la langue française (= OQLF) notamment s'interdisent de l'utiliser et lui préfèrent le terme *emprunt à l'anglais*³. On peut aussi noter que le *Petit Robert*⁴ (= PR) utilise le terme *anglicisme* comme marque lexicographique non pas pour désigner tout emprunt à l'anglais, mais pour mettre à l'index les emprunts dits abusifs ou inutiles. Ainsi, bien que ce soit un emprunt à l'anglais, le substantif *cottage* par exemple n'est pas étiqueté comme anglicisme du fait de son implantation solide et ancienne dans la langue française.

Le nombre important d'emprunts à l'anglais au cours des dix-neuvième et vingtième siècles a suscité de multiples réactions défensives, dont on retrouve une certaine permanence à travers les époques. Les linguistes usent volontiers de métaphores guerrières et submersives :

L'anglais [...] n'a pour ainsi dire rien fourni au français pendant le moyen âge proprement dit. Mais depuis lors, et surtout pendant le XIX^e siècle, nous lui avons beaucoup emprunté. Le développement extraordinaire de l'Angleterre et des États-Unis [...] au point de vue commercial, industriel, agricole, etc., explique suffisamment l'invasion de mots anglais que notre langue a eu à subir, et contre laquelle, par amour de la nouveauté, elle ne s'est peut-être pas toujours assez défendue⁵.

[...] aujourd'hui, la marée des américanismes déferle sur le français, comme elle envahit la plupart des langues du monde, y compris l'anglais britannique⁶.

Certains intellectuels se montrent particulièrement virulents, et poussent très loin les analogies – Étiemble par exemple parle de « kystes hideux⁷ », de « cancer yanqui⁸ » –, le paroxysme étant atteint

¹ J. REY-DEBOVE, *La Philosophie des dictionnaires Le Robert ou les chemins de l'intelligible*, in M. C. Cormier, A. Franceur & J.-C. Boulanger (textes réunis sous la dir. de), *Les Dictionnaires Le Robert : genèse et évolution*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2003, pp. 104-105.

² Je remercie Isabelle Lefort de m'avoir lancé sur cette piste de travail et de m'avoir éclairé sur les termes et les concepts du domaine du tourisme discutés dans cet article.

³ Cf. *Politique de l'emprunt linguistique*, Québec, Office québécois de la langue française, 2007. <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/publications/index.html> (page consultée le 24 mai 2011).

⁴ *Le Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, édition 2011*, Paris, Le Robert, 2010.

⁵ A. DARMESTETER, *Traité de la formation de la langue française du Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII^e siècle jusqu'à nos jours*, Paris, Delagrave, 1890, pp. 17-18.

⁶ J. REY-DEBOVE & A. REY, *Préface du Nouveau Petit Robert*, Paris, Le Robert, 1993, p. XIII.

⁷ R. ÉTIEMBLE, *Parlez-vous français ?*, Paris, Gallimard, 1964/1991, p. 269.

⁸ *Ibid.*, p. 384.

quand sont faites des comparaisons avec l'Occupation de la France par les nazis durant la période 1940-1944 :

[...] force m'est de constater que s'ils torturaient et massacraient les résistants, les nazis se donnaient la peine de rédiger en vrai français leurs atroces tableaux d'honneur⁹.

On voit sur les murs de Paris beaucoup plus de mots anglais qu'on ne voyait de mots allemands pendant l'Occupation¹⁰.

Une déclaration d'amour [...], eh bien ! par les temps qui courent, la langue française en a grand besoin. Humiliée, ridiculisée, violée à tous les carrefours, réduite à l'état de petit nègre ! Et par qui, je vous le demande ? Par ceux-là même dont la fonction serait de la défendre et de l'illustrer : les publicitaires – mais, du plus mirobolant au plus obscur tâcheron, ils ont des âmes de collabos [...]¹¹.

Au-delà du combat par la plume, la défense de la langue française se matérialise au niveau institutionnel par la création d'organismes ayant pour mission de réfléchir à une politique de francisation des emprunts et de néologisation, ainsi que d'émettre des recommandations officielles. En France, le Ministère de la culture et de la communication a mis en place une Commission générale de terminologie et de néologie qui diffuse des recommandations officielles réunies dans une base de données librement accessible en ligne, sur le site FranceTerme¹².

Ces recommandations ne peuvent pas être imposées par la force et ont souvent du mal à se faire adopter, ce qui conduit les diverses autorités linguistiques à faire preuve de pragmatisme et de réalisme. L'OQLF a récemment révisé les consignes officielles détaillant les conditions d'acceptation des emprunts et prend en compte les critères suivants :

- l'ancienneté d'usage ;
- le degré de généralisation de l'usage ;
- la difficulté à traduire en français le contenu sémantique de l'emprunt ;
- le degré d'implantation dans l'usage de l'équivalent français proposé¹³.

Est ainsi officiellement licite au Québec l'emploi d'emprunts tels que *lockout* ou *web*, alors que de l'autre côté de l'Atlantique, le PR, qui est un bon thermomètre gallofrançais du degré d'acceptation des emprunts à l'anglais, signale toujours ces deux substantifs comme des anglicismes.

1. Aperçu du traitement lexicographique des anglicismes et de leurs officialismes

Certains dictionnaires se font les porte-voix des efforts institutionnels de francisation. C'est par exemple le cas du PR, qui fournit des informations métalinguistiques sur les emprunts critiqués et leurs substituts officiels, ou « officialismes¹⁴ ». Sont utilisés :

- le marqueur d'emploi « anglic. », défini comme suit par Josette Rey-Debove et Alain Rey : « anglicisme : mot anglais, de quelque provenance qu'il soit, employé en français et critiqué

⁹ *Ibid.*, pp. 283-284.

¹⁰ M. SERRES, *Michel Serres, sommes-nous vraiment à l'aube d'un nouvel âge ?* Entretien avec Jean-Pierre Moulin et Jean-Jacques Roth, « Le Nouveau Quotidien », Lausanne, 1^{er} novembre 1992, p. 20.

¹¹ J. JULLIARD, *La Princesse assassinée*, « Le Nouvel Observateur », Paris, 7 octobre 2010, p. 51.

¹² <http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/> (page consultée le 24 mai 2011).

¹³ Cf. *Politique...*, cit.

¹⁴ J.-C. BOULANGER, *Lexicographie et politique langagière : l'exemple français des avis officiels*, in F. J. Hausmann, O. Reichmann, H. E. Wiegand & L. Zgusta (textes réunis sous la dir. de), *Dictionnaires : encyclopédie internationale de lexicographie*, tome 1, Berlin, de Gruyter, 1989, passim.

comme emprunt abusif ou inutile (les mots anglais employés depuis longtemps et normalement en français ne sont pas précédés de cette marque)¹⁵».

- l'indication de recommandation officielle, qui apparaît immédiatement après la définition du mot-vedette (ex. : *camping-car* / *motor-home* (> *autocaravane*), *package* (> *forfait*), *tour-opérateur* (> *voyagiste, organisateur de voyages*)).

Ces deux types d'information ne sont pas systématiquement liés. *Camping-car* par exemple n'est pas stigmatisé comme anglicisme dans le PR, probablement à cause de sa bonne implantation en français et de sa qualité de faux anglicisme (c'est-à-dire de mot formé d'éléments anglais, mais qui n'est pas attesté en anglais), mais la recommandation *autocaravane* apparaît cependant en fin d'article. Le PR, qui se veut descriptif plutôt que prescriptif, signale donc implicitement à la fois que *camping-car* est d'usage courant et qu'un équivalent recommandé par les pouvoirs publics est disponible.

Le traitement des officialismes dans le PR n'est pas uniforme, et l'on peut émettre l'hypothèse que certaines différences de traitement reflètent des différences de statut. Cinq présentations différentes de l'information peuvent être distinguées :

a. Pas d'entrée (les officialismes sont hors nomenclature) ; le statut de recommandation officielle est simplement mentionné à la fin de l'article de l'anglicisme équivalent :

magnet

- Anglic. Petit objet décoratif monté sur aimant. *Des magnets*. (Recommandation officielle *aimantin*.)

Autres exemples : *aguichage* (< *teasing*), *antiripage* (< *antiskating*), *chiropraticien* (< *chiropracteur*), *cybercaméra* (< *webcam*), *morphose* (< *morphing*), *récrivieur* (< *rewriteur*), *scénarimage* (< *story-board*), *suramplificateur* (< *booster*). Il est à noter que si les mots ci-dessus ne figurent pas dans la nomenclature de la version papier du dictionnaire, certains d'entre eux apparaissent dans la liste déroulante de l'onglet « nomenclature » de la version électronique (version 3.4, millésime 2011) ; ceci n'est cependant pas systématique : si l'on reprend l'échantillon ci-dessus, *cybercaméra*, *récrivieur* et *scénarimage* sont absents, probablement suite à une négligence.

b. Entrée sans définition, avec simple renvoi à l'anglicisme équivalent ; le statut de recommandation officielle est mentionné en tête d'article :

autocaravane

- Recommandation officielle pour *camping-car* et *motor-home*.

Autres exemples : *fouineur* (< *hacker*), *frimousse* (< *smiley*), *présonorisation* (< *play-back*), *syntoniseur* (< *tuner*).

c. Entrée sans définition, avec renvoi et phrase d'exemple :

monitorage

- Recommandation officielle pour *monitoring**. *Le monitorage fœtal permet de diagnostiquer la souffrance du bébé pendant le travail*.

d. Entrée classique, avec référence au statut de recommandation officielle et mention de l'anglicisme équivalent :

¹⁵ J. REY-DEBOVE & A. REY, *op. cit.*, p. XXIII.

surréservation

- Réservation de places (transports, hôtels, spectacles) en surnombre par rapport au nombre de places réelles (par erreur ou en prévision des défections). Recommandation officielle pour *surbooking*.

Autres exemples : *portfolio* (< *book*), *publipostage* (< *mailing*), *remue-méninges* (< *brainstorming*).

e. Entrée classique, sans référence au statut de recommandation officielle, mais avec mention de l'anglicisme équivalent :

coentreprise

- Écon. Association d'entreprises ayant pour objet la réalisation d'un projet commun. → **joint-venture** (anglic.).
Former, fonder une coentreprise.

Ces données fournissent un reflet, certes imparfait, du degré relatif d'implantation des officialismes dans la langue. L'absence d'entrée est un indice clair de non-reconnaissance par l'usage, ce que Josette Rey-Debove et Alain Rey signalent explicitement dans la préface du dictionnaire :

Nous avons signalé comme tels les anglicismes et américanimes récents et indiqué le mot français correspondant proposé par les commissions, sans faire apparaître à la nomenclature ce qui n'est pas attesté par l'usage. Comme on l'a déjà dit, la vocation du *Petit Robert* n'est pas de légiférer, mais d'observer la langue en attirant l'attention sur les problèmes¹⁶.

Pour les quatre autres traitements, la variation n'est pas clairement signifiante et pourrait être simplement due à une non-harmonisation des pratiques lexicographiques des différents rédacteurs. L'entrée avec simple renvoi peut cependant aussi être interprétée comme la marque d'un statut intermédiaire, et l'entrée dite classique signifier que l'officialisme est bien implanté en français.

Certains dictionnaires bilingues relaient aussi parfois des informations sur l'usage, sans référence directe cependant à l'existence de recommandations officielles. C'est par exemple le cas du *Grand dictionnaire Hachette-Oxford*¹⁷, qui utilise le marqueur d'emploi « controv », qui signifie « usage critiqué », aux entrées d'anglicismes comme *camping-car* ou *tour-opérateur*. De manière quelque peu surprenante, ce marqueur apparaît dans la partie français-anglais du dictionnaire, mais pas dans sa partie anglais-français, alors que c'est là, au moment de l'encodage pour l'anglophone apprenant, que cette information semble être la plus précieuse. On notera aussi que, dans la partie anglais-français, les traductions et l'ordre d'apparition de l'anglicisme et de l'officialisme ne sont pas normalisés :

- aux entrées *camper* / *camper van* et *tourer*, seul *camping-car* est mentionné ;
- aux entrées *Dormobile*, *motor home* et *van*, *auto-caravane* précède *camping-car* ;
- à l'entrée *recreational vehicle* / *RV*, *camping-car* précède *autocaravane*.

2. Ces termes qui résistent à la francisation ; le cas de la langue du tourisme

Tous les anglicismes du discours spécialisé ne doivent pas être interprétés comme des signes de paresse ou d'antipatriotisme linguistique. Il convient de pleinement prendre en compte la richesse des concepts du champ en question et les difficultés que l'on peut rencontrer pour forger le terme juste dans la langue cible, auquel cas il faut parfois reconnaître une certaine légitimité à l'utilisation

¹⁶ J. REY-DEBOVE & A. REY, *op. cit.*, p. XVIII.

¹⁷ *Grand dictionnaire Hachette-Oxford français-anglais anglais-français*, Paris / Oxford, Hachette / Oxford University Press, 2001.

du vocable de la langue source. Pour illustrer ce cas de figure, cette deuxième partie se focalise sur deux termes de la langue française du tourisme d'origine indubitablement anglo-saxonne, *sightseeing* et *resort*.

Le cas de *sightseeing* illustre le fait qu'un anglicisme n'est parfois pas réductible à l'équivalent français proposé par les lexicographes et les terminographes. Le *sightseeing* n'est pas exactement ni du « tourisme¹⁸ », ni la « visite d'une ville¹⁹ », ni des « visites touristiques²⁰ ». Le concept est beaucoup plus riche et quelques occurrences du terme en contexte permettent d'en éclairer la singularité et la complexité :

La télévision est du grand tourisme sur place, le tourisme une télévision en mouvement. [...] l'avion a mis à la portée du grand nombre, le *sightseeing* (comment traduire autrement que par « consommation oculaire » ?)²¹.

Il importe aussi d'apporter beaucoup d'attention au sens du mot anglais *sight* qu'il ne faut pas traduire par « site » comme beaucoup le font en français. Un *sight* est ce qui « doit-être-vu ». [...] Ces visites organisées par les intervenants en *sightseeing* permettent aux touristes de « voir-ce-qui-doit-être-vu » ! Parfois, elles vont constituer la seule visite d'un touriste très pressé (exemple : lors d'un court voyage d'affaires) ou d'un touriste peu initié et ayant peu de moyens financiers (tours tout compris d'une région ou d'un pays).

Le plus souvent, le *sightseeing* n'est qu'une première prise de contact visuelle avec le territoire à visiter, une sorte de vue à vol d'oiseau pour repérer les points d'intérêt à fréquenter après ce premier tour²².

[...]

Cela suscite des comportements touristiques très ritualisés comme le *sightseeing* : les touristes voient, explorent en surface, survolent, prennent des points de repère dans l'espace parcouru, etc²³.

Cette idée de « visite coup d'oeil des lieux, des panoramas incontournables » semble extraordinairement difficile à ramasser en un ou deux mots. Par ailleurs, la francisation graphique de *sightseeing* est impossible, ce qui ne laisse que le recours à un emprunt intégral. La quête d'un équivalent semble d'ailleurs désormais superflue maintenant que le terme est en perte de vitesse, le nouveau paradigme de la consommation touristique n'étant plus visuel, mais multisensoriel, ou « expérientiel » pour reprendre l'anglicisme consacré.

L'exemple de *resort* illustre, lui, le fait qu'un emprunt à l'anglais peut prendre un sens différent de celui des équivalents français du terme anglais de départ. Les dictionnaires et les glossaires spécialisés ne répertorient pas *resort* en français – « station de vacances²⁴ », « lieu de villégiature²⁵ », « centre de villégiature²⁶ » et « station / complexe (touristique)²⁷ » sont proposés pour rendre le terme anglais – et ils passent ainsi sous silence le fait que ce substantif est utilisé non pas comme synonyme superflu, mais comme co-hyponyme qui s'oppose à *station* et à *complexe touristique* dans le discours spécialisé :

Cette insularisation (dite aussi enclavement, enfermement, voire « ghettoisation ») est illustrée de manière protéiforme : [...] les marinas immobilières, les bateaux de croisière, les parcs d'attraction, les réserves de nature,

¹⁸ *Grand dictionnaire Hachette-Oxford...*, cit. ; *Robert & Collins : dictionnaire français-anglais, anglais-français*, Paris / Glasgow, Le Robert / HarperCollins, 2002.

¹⁹ *Grand dictionnaire terminologique*, Québec, Office québécois de la langue française, 2011.

²⁰ *Base de données IATE*, Luxembourg, Centre de traduction des organes de l'Union européenne, 2011.

²¹ M. FUMAROLI, *L'État culturel : une religion moderne*, Paris, Fallois, 1991, p. 213.

²² M. LAPLANTE, *L'Expérience touristique contemporaine : fondements sociaux et culturels*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1996, pp.156-157.

²³ *Ibid.*, p. 161.

²⁴ *Robert & Collins...*, cit.

²⁵ *Grand dictionnaire Hachette-Oxford...*, cit.

²⁶ *Grand dictionnaire terminologique...*, cit.

²⁷ *Base de données FranceTerme*, Paris, Délégation générale à la langue française et aux langues de France, 2011.

les « bulles tropicales », les *urbanizaciones* à l'espagnole et les *resorts* hôteliers et immobiliers à l'américaine, etc.²⁸.

Si l'on s'attache à saisir les mutations des lieux touristiques ponctuels, on repère le passage de la notion de station à celle de « *resort* ». Le *resort* peut paraître à première vue comme une station, avec quelque chose de plus moderne, de plus « intégré » (animations sportives, etc.)²⁹.

Le *resort* est un complexe hôtelier intégré proposant à sa clientèle les trois éléments de tout produit touristique – hébergement, restauration et activités de loisirs –, mais aussi des services (boutiques, coiffure par exemple)³⁰.

Comme dans le cas de l'emprunt à l'espagnol *urbanizacion*, l'emploi du mot *resort* met en exergue la charge culturelle, l'origine exogène du concept. Le choix de l'emprunt permet de marquer une distance, démultipliée par la non-assimilation grapho-phonique (??« rézorte ») et typographique (utilisation d'italiques et/ou de guillemets).

Conclusion

Sightseeing et *resort* sont des xénismes, c'est-à-dire des emprunts non intégrés (l'utilisation d'italiques dans le discours écrit est le marqueur le plus notable de cette non-assimilation), mais il convient néanmoins de les considérer comme des emprunts de nécessité du fait de leur sens dénotatif et connotatif, qui ne correspond pas exactement à celui de leurs équivalents répertoriés par les lexicographes et les terminographes. Pour conclure de manière plus générale sur la place des emprunts à l'anglais en français, il est éclairant de faire mention de l'étude de Paul Bogaards, qui indique que si la part des emprunts à l'anglais en français moderne a été multipliée par trois entre le début du vingtième siècle et aujourd'hui (les unités lexicales d'origine anglaise constituent environ 1,7% de l'ensemble des unités lexicales contenues dans le *Petit Larousse 2006*, contre 0,6% dans l'édition de 1906), elle reste marginale³¹. Bogaards note aussi que les emprunts à l'anglais sont aussi nombreux en espagnol qu'en français, et sont beaucoup plus nombreux en italien, en allemand et en néerlandais³². Comme le souligne John Humbley, le français se distingue donc non par la place qu'il accorde à l'anglais, mais par la résistance – à la fois institutionnelle et culturo-médiatique – qu'il manifeste vis-à-vis de ces apports lexicaux exogènes³³.

Références bibliographiques

BARON YELLES, N., *La Gestion de la nature, clé d'entrée dans la modernité du territoire touristique : un regard sur les mutations spatiales du littoral du golfe de Cadix*, in R. Amirou, Ph. Bachimon, J.-M. Dewailly & J. Malezieux (textes réunis sous la dir. de), *Tourisme et souci de l'autre : en hommage à Georges Cazes*, Paris, L'Harmattan, 2005, pp. 257-276.

²⁸ G. CAZES, *Fondements pour une géographie du tourisme et des loisirs*, Rosny, Bréal, 1992, p. 94.

²⁹ N. BARON YELLES, *La Gestion de la nature, clé d'entrée dans la modernité du territoire touristique : un regard sur les mutations spatiales du littoral du golfe de Cadix*, in R. Amirou, Ph. Bachimon, J.-M. Dewailly & J. Malezieux (textes réunis sous la dir. de), *Tourisme et souci de l'autre : en hommage à Georges Cazes*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 272.

³⁰ C. BLONDY, *Le Tourisme en Polynésie française : les acteurs privés de l'hébergement dit « chez l'habitant » (exemples des îles hautes de Tahiti et Moorea, archipel de la Société)*, « Les Cahiers d'Outre-Mer », n. 230, avril-juin 2005, p. 153.

³¹ Cf. P. BOGAARDS, *On ne parle pas franglais : la langue française face à l'anglais*, Bruxelles, De Boeck Duculot, 2008, pp. 78-79.

³² Cf. *Ibid.*, p. 70.

³³ Cf. J. HUMBLEY, *Évolution du lexique*, in G. Antoine & B. Cerquiglini (textes réunis sous la dir. de), *Histoire de la langue française, 1945-2000*, Paris, CNRS Éditions, 2000, p. 90.

- BLONDY, C., *Le Tourisme en Polynésie française : les acteurs privés de l'hébergement dit « chez l'habitant » (exemples des îles hautes de Tahiti et Moorea, archipel de la Société)*, « Les Cahiers d'Outre-Mer », n. 230, avril-juin 2005, pp. 153-188.
- BOGAARDS, P., *On ne parle pas franglais : la langue française face à l'anglais*, Bruxelles, De Boeck Duculot, 2008.
- BOULANGER, J.-C., *Lexicographie et politique langagière : l'exemple français des avis officiels*, in F. J. Hausmann, O. Reichmann, H. E. Wiegand & L. Zgusta (textes réunis sous la dir. de), *Dictionnaires : encyclopédie internationale de lexicographie*, tome 1, Berlin, de Gruyter, 1989, pp. 46-62.
- CAZES, G., *Fondements pour une géographie du tourisme et des loisirs*, Rosny, Bréal, 1992.
- DARMESTER, A., *Traité de la formation de la langue française du Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII^e siècle jusqu'à nos jours*, Paris, Delagrave, 1890.
- ÉTIEMBLE, R., *Parlez-vous franglais ?*, Paris, Gallimard, 1964/1991.
- FUMAROLI, M., *L'État culturel : une religion moderne*, Paris, Fallois, 1991.
- HUMBLEY, J., *Évolution du lexique*, in G. Antoine & B. Cerquiglini (textes réunis sous la dir. de), *Histoire de la langue française, 1945-2000*, Paris, CNRS Éditions, 2000, pp. 71-106.
- JULLIARD, J., *La Princesse assassinée*, « Le Nouvel Observateur », Paris, 7 octobre 2010, p. 51.
- LAPLANTE, M., *L'Expérience touristique contemporaine : fondements sociaux et culturels*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1996.
- Politique de l'emprunt linguistique*, Québec, Office québécois de la langue française, 2007. <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/publications/index.html> (page consultée le 24 mai 2011).
- J. REY-DEBOVE, *La Philosophie des dictionnaires Le Robert ou les chemins de l'intelligible*, in M. C. Cormier, A. Francœur & J.-C. Boulanger (textes réunis sous la dir. de), *Les Dictionnaires Le Robert : genèse et évolution*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2003, pp. 100-109.
- REY-DEBOVE, J. & A. REY, *Préface du Nouveau Petit Robert*, Paris, Le Robert, 1993.
- SERRES, M., *Michel Serres, sommes-nous vraiment à l'aube d'un nouvel âge ?* Entretien avec Jean-Pierre Moulin et Jean-Jacques Roth, « Le Nouveau Quotidien », Lausanne, 1^{er} novembre 1992, pp. 19-20.

Références lexicographiques et terminographiques

- Base de données FranceTerme*, Paris, Délégation générale à la langue française et aux langues de France, 2011. <http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/> (page consultée le 24 mai 2011).
- Base de données terminologique multilingue de l'Union européenne IATE*, Luxembourg, Centre de traduction des organes de l'Union européenne, 2011. <http://iate.europa.eu> (page consultée le 24 mai 2011).
- Grand dictionnaire Hachette-Oxford français-anglais anglais-français*, troisième édition, Paris / Oxford, Hachette / Oxford University Press, 2001.
- Grand dictionnaire terminologique*, Québec, Office québécois de la langue française, 2011. <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/gdt.html> (page consultée le 24 mai 2011).

Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, édition 2011, Paris, Le Robert, 2010.

Robert & Collins : dictionnaire français-anglais, anglais-français, sixième édition, Paris / Glasgow, Le Robert / HarperCollins, 2002.